

MARDI 10 AVRIL 2018

à 19H00

PROCES-VERBAL

Le Conseil municipal de TOUL, régulièrement convoqué, s'est réuni mardi 10 avril 2018 à 19h00, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. Alde HARMAND, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. HARMAND, Mme LE PIOUFF, M. HEYOB, Mme BRETENOUX, M. HOWALD, Mme ASSFELD-LAMAZE, Mme LALEVEE, M. BOCANEGRA, M. BOURGEOIS, M. DE SANTIS, M. SCHILLING, M. LUCOT, Mme VIOT, Mme GAY, M. ANSTETT, M. GAUVIN, Mme GUEGUEN, Mme EZAROIL, M. ADRAYNI, Mme ALLOUCHI-GHAZZALE à partir du point 1d, M. VERGEOT, Mme MASSENET-OZDEMIR, Mme DEMIRBAS, Mme ANDRE, M. STEINBACH, M. MATTEUDI, M. BAUER, Mme CARRIER, M. MANGEOT, Mme LAGARDE à partir du point 1d.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme CAMUS à Mme ASSFELD-LAMAZE

M. VIGNERON à M. STEINBACH

Mme ALLOUCHI-GHAZZALE à Mme LE PIOUFF jusqu'au point 1c

Mme ERDEM à M. HEYOB

Mme LAGARDE à M. MANGEOT jusqu'au point 1c

Le quorum étant atteint.

Mme DEMIRBAS est élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 20 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

1) FINANCES : BUDGET GENERAL

Ce point va appeler différents votes :

- Le compte de gestion 2017 ;
- Le compte administratif 2017 ;
- L'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 ;
- Le niveau de vote du Budget Primitif 2018 ;
- Le vote du Budget Primitif 2018 ;
- Le vote des trois taxes fiscales pour l'année 2018 ;
- La gestion des AP/CP 2018.

Le budget primitif 2018 ainsi qu'une présentation brève et synthétique pour chacun de ces documents budgétaires sont joints en annexe.

a. Compte de Gestion 2017.

Le compte de gestion provisoire 2017 a été adressé par la Trésorière Principale Toul-Collectivités, étant conforme au Compte Administratif 2017, il n'appelle aucune observation.

Après avis favorable de la commission « Finances, Personnel », le Conseil Municipal déclare, à l'unanimité, que ce document n'appelle aucune observation, ni réserve.

b. Compte Administratif 2017.

Vous trouverez ci-après une synthèse du compte administratif.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	5 688 444,03	5 355 009,86	94,14%
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 948 228,00	12 853 923,23	99,27%
014	Atténuations de produits	19 766,00	18 621,40	94,21%
65	Autres charges de gestion courante	2 198 058,70	2 130 675,26	96,93%
	Total dépenses gestion courante	20 854 496,73	20 358 229,75	97,62%
66	Charges financières	640 375,63	603 651,45	94,27%
67	Charges exceptionnelles	213 265,72	188 735,63	88,50%
68	Dotations aux provisions	35 000,00	0,00	0,00%
022	Dépenses imprévues	1 038 038,81	0,00	-
	Total dépenses réelles de fonctionnement	22 781 176,89	21 150 616,83	92,84%
023	Virement à la section d'investissement	1 694 399,64	0,00	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 181 797,41	2 335 567,06	197,63%
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	2 876 197,05	2 335 567,06	81,20%
	Dépenses de fonctionnement - Total	25 657 373,94	23 486 183,89	91,54%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés	Taux de réalisation
013	Atténuations de charges	104 450,00	117 411,81	112,41%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 062 964,99	1 119 502,53	105,32%
73	Impôts et taxes	14 274 267,00	14 472 619,40	101,39%
74	Dotations et participations	5 949 530,69	6 199 352,20	104,20%
75	Autres produits de gestion courante	154 848,00	214 913,42	138,79%
	Total des recettes de gestion courante	21 546 060,68	22 123 799,36	102,68%
76	Produits financiers	30,00	91,79	305,97%
77	Produits exceptionnels	262 970,24	1 706 932,84	649,10%
78	Reprise sur provisions	0,00	0,00	-
	Total des recettes réelles de fonctionnement	21 809 060,92	23 830 823,99	109,27%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 065 462,61	903 961,77	84,84%
Recettes de fonctionnement - Total		22 874 523,53	24 734 785,76	108%
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 782 850,41		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés	Taux de réalisation	Restes à réaliser au 31/12/2017
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	311 710,08	195 408,16	62,69%	52 321,12
204	Subventions d'équipement versées	256 122,40	74 197,59	28,97%	29 722,40
21	Immobilisations corporelles	1 436 717,95	1 308 414,20	91,07%	93 965,02
23	Immobilisations en cours	2 140 360,43	1 121 277,33	52,39%	284 253,10
	Total des dépenses d'équipement	4 144 910,86	2 699 297,28	65,12%	460 261,64

16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	1 389 947,06	1 386 972,46	99,79%	0,00
27	Autres immobilisations financières	600,00	558,00	93,00%	0,00
020	Dépenses imprévues	383 068,19	0,00	0,00%	
	Total des dépenses financières	1 773 615,25	1 387 530,46	78,23%	0,00
45x1	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	-	0,00
	Total dépenses réelles d'investissement	5 918 526,11	4 086 827,74	69,05%	460 261,64
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 065 462,61	903 961,77	84,84%	0,00
041	Opérations patrimoniales	8 497 917,32	8 492 890,77	99,94%	22 180,44
	Total dépenses d'ordre d'investissement	9 563 379,93	9 396 852,54	98,26%	22 180,44
	Dépenses d'investissement - Total	15 481 906,04	13 483 680,28	87,09%	482 442,08
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	2 115 777,92 €			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	INVESTISSEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Opérations réelles	Taux de réalisation	Restes à réaliser au 31/12/2017
13	Subventions d'investissement	1 641 129,33	830 232,50	50,59%	751 079,66
16	Emprunts	718 917,00	478 917,00	66,65%	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	-	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	-	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	-	22 180,44
	Total des recettes d'équipement	2 360 046,33	1 309 149,50	55,48%	773 260,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	475 535,38	495 746,58	104,25%	0,00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	2 017 544,68	2 017 544,68	100,00%	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 660,00	270,00	7,38%	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	-	0,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	1 285 077,00	0,00	-	136 136,00
	Total des recettes financières	3 781 817,06	2 513 561,26	66,46%	136 136,00
45x2	Opérations pour compte de tiers	81 706,20	0,00	0,00%	33 924,42

	Total des recettes réelles d'investissement	6 223 569,59	3 822 710,76	61,43%	943 320,52
021	Virement de la section de fonctionnement	1 694 399,64			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 181 797,41	2 335 567,06		
041	Opérations patrimoniales	8 497 917,32	8 492 890,77		
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 374 114,37	10 828 457,83		
	Recettes d'investissement - Total	17 597 683,96	14 651 168,59	83,26%*	943 320,52

* Ce pourcentage de réalisation prend en compte un taux de réalisation incluant le virement de la section de fonctionnement du chapitre 021. Aussi, le taux indiqué pour les recettes réelles d'investissement est plus fidèle à la réalité.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice	FONCTIONNEMENT	23 486 183,89 €	24 734 785,76 €
	INVESTISSEMENT	13 483 680,28 €	14 651 168,59 €

Reports de l'exercice	FONCTIONNEMENT		2 782 850,41 €
	INVESTISSEMENT	2 115 777,92 €	

Restes à réaliser à reporter en N + 1	FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT	482 442,08 €	943 320,52 €

				RESULTAT
Résultat cumulé	FONCTIONNEMENT	23 486 183,89 €	27 517 636,17 €	4 031 452,28 €
	INVESTISSEMENT	16 081 900,28 €	15 594 489,11 €	- 487 411,17 €
	TOTAL CUMULE	39 568 084,17 €	43 112 125,28 €	3 544 041,11 €

Dépenses de fonctionnement

Pour une prévision à fin décembre de 25 657 373,94 €, les dépenses de fonctionnement atteignent un taux de réalisation de 91,54 % avec un montant total de 23 486 183,89 €.

Pour rappel, le montant inscrit au budget primitif 2017 était de 26 245 365,01 €.

Le travail considérable de maîtrise des dépenses de fonctionnement mené depuis plusieurs années permet de stabiliser les coûts.

Les charges à caractère général (chapitre 011) représentent 15,82 % de nos dépenses, et atteignent un taux de réalisation de 94,14 %. Par rapport au réalisé de l'année 2016, on constate une hausse de 433 115,44 € après une forte baisse de 631 718,59 € entre 2014 et 2015 et une légère hausse entre 2015 et 2016. Les principaux postes de dépenses concernés sont détaillés ci-après.

- Autres primes d'assurance (+486,52 %) ;
Certains contrats ont vu leurs coûts augmenter, notamment les assurances de la flotte automobile. Le transfert de cotisation assurance risque statutaire du chapitre 012 au chapitre 011 pour 252 469 € a largement pesé sur l'augmentation de ce compte en 2017.
- Annonces et insertions (+50 %) ;
- Locations mobiliers (+42,79 %) ;
Cette augmentation s'explique par le fait que certains travaux comme la réalisation du jardin des contreforts, ont nécessité la location d'engin spécifiques. De plus, la location de la patinoire extérieure (40 000 €) est intégrée dans ces dépenses.
- Honoraires (+35,44 %) ;
- Documentation générale et technique (+35,11 %) ;
- Entretien et réparation bâtiments publics (+34 %) ;
Cette augmentation est à mettre en relation avec les postes de dépenses en diminution détaillés plus bas. En effet, certaines dépenses ont été imputées sur ce compte « bâtiments publics » en 2017 afin de respecter la bonne imputation.
- Versements à des organismes de formation (+32,35 %) ;
- Frais d'actes et de contentieux (+30,26 %) ;
- Vêtements de travail (+ 30 %) ;
- Energie et électricité (+18,88 %) ;
La Ville fait des efforts en matière de maîtrise des coûts de l'énergie. Aussi, cette augmentation résulte d'une régularisation effectuée pour le règlement des sommes dues au titre des consommations d'énergies de l'année 2017.
- Autres frais divers (+14,63 %).

Les frais de rémunérations diverses représentent 12,84 % des dépenses à caractère général (intervenants dans le cadre des diverses manifestations culturelles, ordures ménagères, déchets de balayures, enlèvement de gravats, rémunération du délégataire Vinci Park, rémunération fourrière, ...).

Les frais de télécommunications ont connu une baisse de 8 % entre 2015 et 2016. La poursuite des efforts de maîtrise des coûts permet de diminuer ces dépenses de 23,2% entre 2016 et 2017.

Plusieurs postes connaissent une baisse sensible de leurs coûts entre 2016 et 2017 :

- Entretien et réparation
 - o des autres bâtiments (-22,45 %) ;
 - o des réseaux (-16,81 %) ;
 - o des autres biens mobiliers (-9,29 %) ;
- Etudes et recherches (-22,42 %) ;
- Transports collectifs (-9,75 %) ;
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires divers (-7,89 %) ;
- Alimentation (-7,19 %) ;
- Voyages et déplacements (-6,86 %) ;
- Taxes foncières (- 6,83 %).
- Eau et assainissement (-4,87 %).

Les frais de fournitures non stockées, comptant pour 7,88 % dans les charges à caractère générale, sont en diminution de 16,36 %. Pour rappel, ce poste concerne plus particulièrement les fournitures nécessaires à l'entretien courant de nos bâtiments, aux espaces verts, aux ateliers. Un bon nombre de celles-ci servent également au personnel communal qui réalise lui-même une prestation destinée à une immobilisation (versement sous écriture d'ordre en investissement des travaux en régie).

La liste des travaux réalisés en régie en 2017, à hauteur de 198 282,71 € :

- Jardin des contreforts
- Réfection de murs et d'embranchement à l'Hôtel de Ville
- Isolation du local informatique
- Mise en place d'un éclairage extérieur à l'école primaire St Evre
- Mise en conformité électrique et alarme écoles Châtelet et St Mansuy
- Mise en conformité électrique CSC Site Malraux
- Travaux musée : Mise en conformité électrique, mise en place d'une VMC et installation d'un éclairage spécifique dans la salle lapidaire.
- Elargissement des trottoirs et enfouissement des réseaux Rue Qui Qu'en Grogne
- Aménagement des trottoirs de la rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, rue Général Foy, et avenue Colonel Péchot.
- Réfection totale des trottoirs rue Traversière du Murot
- Sécurisation auvent Stade Pont Bernon

Les consommations d'eau, d'électricité, de gaz et de fuel représentent 22,9 % des charges à caractère général et atteignent un montant de 1 312 709 €, soit une hausse de 16 % par rapport à l'année 2016.

Concernant les charges de personnel, la masse salariale atteint 12 853 923 € et représente 60,77 % de nos dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2017. On constate une hausse de 0,76% par rapport à l'année 2016. En terme d'Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT), l'année 2017 compte 339,11 ETPT contre 331,58 ETPT en 2016.

Le montant du personnel affecté aux travaux en régie est de 599 936,16 €.

S'agissant de nos participations aux divers organismes de regroupement, incluses dans le chapitre 65, la subvention d'équilibre du CCAS ainsi que les aides financières versées aux diverses associations, celles-ci ont été réalisées à hauteur de 96,93 %. En ce qui concerne les subventions versées aux associations, celles-ci atteignent 394 409 € en 2017 contre 391 825 € en 2016, soit une augmentation de 0,66 %.

Recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation de nos recettes dépasse le budget prévu avec 108 %. Citons quelques recettes en augmentation :

- Chapitre 73 :
 - Fiscalité directe (+ 72 345 €) ;
 - Taxe locale sur la publicité extérieure (+ 4 721 €).
- Chapitre 74 :
 - Dotations d'aménagement qui regroupent la dotation solidarité rurale, la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, et la dotation nationale de péréquation (+ 52 688 €) ;
 - Dotation politique de la ville (+ 65 809 €).

Liste non exhaustive des projets réalisés avec la dotation politique de la ville :

- Création espace périscolaire Saint Evre ;
- Aménagement locaux associatifs Espace Dedon ;
- Menuiseries et isolation Ecole Pierre et Marie Curie ;
- Réfection du city stade Croix de Metz ;

Plusieurs recettes enregistrent des montants en baisse :

- Chapitre 74 :
 - Dotation forfaitaire (- 268 223 €) ;
 - Dotation emplois d'avenir (- 89 301 €) ;
 - Dotation nationale de péréquation (- 79 930 €) ;
 - Dotation unique des compensations spécifiques (- 16 792 €).
- Chapitre 73 :
 - Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) (- 30 132 €).

A noter que les cessions de terrains enregistrées en 2017 sont les suivantes :

- Divers terrains : 29 967 € ;
- Terrains Arsenal (Super U) : 877 923 € ;

Dépenses d'investissement

Pour une prévision à fin décembre de 15 481 906,04 €, nos dépenses d'investissement atteignent un taux de réalisation de 87,11 % avec un montant total de 13 483 680,28 €.

Le montant des reports 2017 sur l'exercice 2018 s'élève à 482 442,08 €.

Taux de réalisation des dépenses y compris les reports : 90,2 %

Principaux projets reportés sur le budget 2018 :

- Réfection de la Chaussée et des trottoirs – Résidence Croix de Metz : 159 434,40 €
- Travaux d'enfouissement réseaux et d'éclairage public - Rue Drouas : 84 414,12 €
- Restauration des Bas-côtés de la Cathédrale: 34 291,41 €
- Subventions « Couleurs de quartiers » (URBA) : 29 622,40 €
- Contrat de garantie totale d'équipement sur les chaudières : 24 841,17€
- Réalisation de la défense incendie (Dossier Logane) : 14 520 €
- Etudes d'étanchéité et de désenfumage – Médiathèque : 10 639,28 €
- Restauration du tableau « le Sacré-Cœur » - Cathédrale : 9 930 €
- Remplacement de la centrale d'alarme – Gymnase Maitrepierre : 9 350,26 €
- Vidéoprotection – Aide à la maîtrise d'œuvre : 8 040 €
- Remplacement des menuiseries – Ecole P&M Curie : 7 109,50 €
- Etudes climatologique à la salle du Trésor – Cathédrale : 3 557,16 €

Plan Pluriannuel d'Investissement

n° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP			MONTANT DES CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	TOTAL CUMULE (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)	Crédits de paiement estimés au titre de l'exercice 2017 y compris RAR	Crédits de paiement réalisés au cours de l'exercice 2017	Reste à financer pour N+1
Vidéoprotection	353 266,00 €		353 266,00 €		113 266,00 €	5 226,00 €	348 040,00 €
Cathédrale : Rénovation des Bas côtés Nord ET Sud	1 437 476,08 €		1 437 476,08 €	49 003,68 €	252 370,20 €	30 710,02 €	1 357 762,38 €
Rénovation de la Salle du Trésor	126 661,13 €	- 13 500,00	113 161,13 €	35 201,13 €	48 000,00 €	25 039,00 €	52 921,00 €
Effacement de réseaux (avec éclairage public)	547 200,00 €		547 200,00 €		226 800,00 €		547 200,00 €
Renforcement Eclairage Public	212 400,00 €		212 400,00 €		30 000,00 €	36 245,66 €	176 154,32 €
TOTAL	2 677 003,21 €	-13 500,00 €	2 663 503,21 €	84 204,81 €	670 436,20 €	97 220,70 €	2 482 077,70 €

Recettes d'investissement

Nos recettes d'investissement atteignent un taux de réalisation de 83,26 % avec un montant total de 14 651 168,59 €.

Le montant des reports 2017 sur l'exercice 2018 s'élève à 943 320,52 €.

Principaux projets reportés sur le budget 2018 :

- Restauration des Bas-Côtés - Cathédrale : 431 855,50 €
- Aménagement de l'Espace Dedon Travée 2 : 71 759 €
- Sécurisation – Rue Résidence Croix de Metz : 37 093 €
- Travaux effacement de réseaux et renforcement d'éclairage public : 43 862 €
- Création du Jardin des Contreforts : 19 400 €
- Acquisition d'un véhicule électrique et d'une borne électrique : 22 800 €
- Requalification des passerelles au Port de France : 18 936 €
- Acquisition œuvre « L'Adoration des Mages » : 15 200 €
- Mise en accessibilité – Ecole primaire Moselly : 14 000 €
- Remplacement des ampoules à vapeur de mercure : 12 712,55 €
- Remplacement des menuiseries et isolation P&M Curie : 11 983 €

Fiscalité

Variation des produits des taxes communales de 2011 à 2017 :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Contributions directes	7 014 845 €	7 303 723 €	7 873 306 €	7 913 581 €	8 059 135 €	8 100 733 €	8 170 520 €

Encours de la dette

Le capital restant dû au 31 décembre 2017 s'élève à 18 033 880,87 €.

En ce qui concerne les dettes pour lesquelles la mairie se porte garante, l'encours de la dette est de 24 780 582,69 €, pour un montant initial de l'emprunt total de 37 147 913,68 €. A noter que 2 garanties accordées fin 2016 à Toul Habitat, basculeront au cours de l'année 2018 à la Communauté de Communes Terres Toulaises pour un total de 1 586 749 €.

Pour l'année 2017, l'annuité garantie au cours de l'exercice s'est élevée au montant de 2 030 435,15 €.

Les organismes bénéficiant de cette garantie sont Toul Habitat, Solendi EHC, la Société Lorraine d'Habitat et enfin la Société Nationale Immobilière.

Principaux ratios financiers issus du compte administratif

	2014	2015	2016	2017
Population :	16 338	16 642	16 501	16 355
DEPENSES REELLES FONCT/POPULATION	1 236	1 228	1 271,08	1 293,22
PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES/POPULATION	483	484	490,92	499,55
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT/POPULATION	1 437	1 367	1 399,52	1 457,10
DEPENSES EQUIPEMENT BRUT/POPULATION	340	108	194,37	209,31
OGI/POPULATION	289	281	270,2	260,53
DEPENSES DE PERSONNEL/DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	58,49 %	61,14%	60,82 %	60,77 %
DEPENSES FONCTIONNEMENT REELLES + REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL/RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	91,66 %	95,52 %	96,39 %	94,57 %
DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT/RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	23,65 %	8 %	13,89 %	11,33 %
ENCOURS DE DETTE/RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	92,53 %	90,49 %	83,67 %	81,08%
ENCOURS DE DETTE/POPULATION	1 330	1 237	1 179	1 181

M. le Maire cède la présidence à Mme LE PIOUFF, 1^{ère} Adjointe au Maire pour l'adoption du Compte Administratif 2017 du Budget général et sort de la salle du conseil municipal.

Après avis favorable de la commission « Finances, Personnel », le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la synthèse du Compte administratif 2017 du Budget général.

Le Compte Administratif 2017 du budget général, est consultable en Mairie, au service Finances aux heures ouvrables.

c. Affectation du résultat de fonctionnement 2017.

Le compte administratif de 2017 laisse apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 3 544 041.11 €. Il sera proposé d'affecter ce montant en section de fonctionnement.

Résultat de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2017	1 248 601,87
Résultat de l'exercice 2016	2 782 850,41
Résultat à affecter au BP 2018	4 031 452,28
Résultat de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2017	1 167 488,31
Résultat de l'exercice 2016	- 2 115 777,92
Solde d'exécution d'investissement	- 948 289,61
Reste à réaliser investissement 2017	460 878,44
Besoin de financement	- 487 411,17
Affectation du résultat de fonctionnement	
Couverture de besoin de financement	487 411,17
Affectation en réserve (en recette d'investissement)	
Report de l'excédent de fonctionnement	3 544 041,11

Après avis favorable de la commission « Finances, Personnel », le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2017 du Budget général comme énoncé ci-dessus.

d. Budget Primitif 2018 et niveau de vote.

M. HARMAND répond à la demande exprimée par MME ANDRE lors du dernier conseil municipal au sujet de la fréquentation du musée. Celui-ci a accueilli 4 700 visiteurs en 2016 et 10 300 visiteurs en 2017.

M. BAUER s'interroge sur l'absence de l'étude de 250 000 € pour la Chapelle des Evêques votée l'année dernière et qu'on ne retrouve pas cette année sur le budget.

M. HARMAND répond à M. BAUER que cette inscription a été faite il y a 2 ans. Les appels d'offre réalisés ont démontré que l'enveloppe nécessaire représentait le double. L'inscription budgétaire a été abandonnée et nous sommes en cours de discussion sur ce dossier.

M. BAUER intervient concernant l'achat d'un véhicule électrique. Entre les documents reçus il existe plusieurs tarifs, lequel est le bon ? On part de 39 000 € pour passer à 59 000 € et là vous nous annoncez 101 000 €.

M. HARMAND répond à M. BAUER qu'il s'agit de l'achat d'un véhicule électrique mais aussi d'une borne. Il y a également une 2ème phase avec un deuxième véhicule et une deuxième borne. Nous avons là un reste à réaliser par rapport au budget 2017.

M. BAUER fait remarquer qu'il avait été annoncé le renforcement de la ligne électrique pour le Jardin du Michel (JDM) et les autres manifestations, et il est indiqué aujourd'hui qu'on achète un groupe électrogène pour le JDM.

M. HARMAND précise à M. BAUER qu'il s'agit d'une erreur d'intitulé. L'investissement concerne bien une alimentation électrique et non un groupe électrogène. Cette alimentation ne concerne pas uniquement le JDM mais l'ensemble des manifestations dans cette zone. C'est un secteur appelé à se développer au niveau des manifestations.

M. MATTEUDI souhaite faire part de son opinion sur le budget primitif présenté. La construction du budget est semblable à celle de l'an dernier. Les mêmes commentaires vont être évoqués sans être développés. Tout d'abord sur le plan purement financier le budget est sain et ne fait pas prendre de risque à la commune. Le niveau de recettes reste similaire et ce malgré la baisse des dotations de l'Etat. La Ville s'en sort bien par rapport à d'autres villes. Ceci grâce à d'autres dotations mais aussi des rentrées fiscales qui n'ont pas baissé malgré des taux d'imposition qui n'ont pas bougé. Le fait de ne pas toucher aux taux d'imposition, c'est une bonne nouvelle pour deux raisons : vous respectez votre engagement contrairement à beaucoup de communes qui ont profité de l'argument des baisses de dotation pour augmenter leur fiscalité. Mais aussi parce que l'imposition sur notre commune est au maximum même si nous sommes bien par rapport à la strate. Pour les habitants et les candidats à l'accession à la propriété, les montants en valeur réelle sont souvent dissuasifs.

Concernant le budget de fonctionnement, un travail de fond important a été réalisé et a permis une maîtrise. Mais il faudrait réussir à baisser les effectifs afin d'améliorer l'équilibre entre fonctionnement et investissement. Nous n'avons pas voté le budget 2018 puisqu'il manquait l'an dernier la partie stratégique de l'investissement en ce qui concerne la reconquête du centre-ville historique. La réhabilitation de ces quartiers couplée à des programmes immobiliers sélectifs et qualitatifs constituent un passage obligé pour inverser la dynamique sur notre ville, notamment au niveau de sa population qui s'est fortement paupérisée.

La bonne nouvelle est la sélection de Toul dans le programme Action Cœur de Ville. J'espère que c'est une première étape pour engager une transformation de notre ville et notamment les quartiers délaissés. Il faut saluer le travail mené pour en arriver là. La sélection était rude. J'ai demandé en commission à consulter le dossier de candidature, pour 2 raisons : il semble important que tous les élus puissent consulter les gros dossiers présentés par la Ville. J'espérais également y trouver des projections budgétaires à moyen et long terme. Nous n'avons déjà pas l'an dernier cette vision budgétaire et stratégique sur le centre-ville. Il y a eu une progression mais nous souhaitons quelques éléments chiffrés avec une vision pour les 5 à 10 ans à venir.

Il y a un besoin de solidarité municipale sur les gros projets structurants. Nous avons pris acte d'une bonne orientation sur ce dossier contrairement à nos réserves de l'an dernier. Nous voterons donc pour votre budget cette année.

M. HARMAND répond à M. MATTEUDI qu'il n'a pas la même approche au niveau des ressources humaines. Nous avons commandé auprès du centre de gestion de la fonction publique un audit sur nos ressources humaines, qui sera moins coûteux que par un cabinet

extérieur, ce qui permettra de mettre en avant les services où il y a trop de personnel, mais je n'y crois pas, et ceux où il n'y en a pas assez. Ils devraient commencer avant l'été, en débutant par le service culturel.

Pour le centre historique, merci d'avoir souligné la qualité du dossier. Si nous avons été retenus ce n'est pas par hasard. Beaucoup sont restés sur le carreau. Enfin nous sommes retenus. On était passé à côté de tous les dispositifs du gouvernement, pour une fois, ce programme nous permettra d'avoir une visibilité plus grande sur les actions à mener. A cet instant précis nous ne connaissons pas le contenu exact du programme Action Cœur de Ville. En juin nous aurons un meilleur niveau d'information avec une visibilité. Le chiffrage pourra se développer à ce moment. Il est difficile dans le cadre du PPI d'inscrire une somme puisque les opérations avec l'EPFL en 2018 ne seront payées qu'à compter de 2019.

MME MASSENET-OZDEMIR s'interroge sur le contenu du compte 6228 et notamment l'augmentation d'environ 100 000 € par rapport à l'an dernier.

M. HARMAND répond à MME MASSENET-OZDEMIR en listant succinctement le contenu des inscriptions du compte 6228 : programmation de la salle de l'Arsenal, cachets saison culturelle, Festival Bach, fourrière animale, régie stationnement, étude opérationnelle OPAH... et précise qu'un détail sera prochainement transmis.

M. MANGEOT souhaite saluer la présentation du budget 2018 qui est particulièrement vivante et remercie les équipes. Il rejoint M. MATTEUDI sur la logique mise en œuvre conforme au budget précédent. Il existe une vraie volonté de maintenir et contenir les dépenses de fonctionnement. Pour autant, est-ce que contenir les dépenses de fonctionnement notamment les chapitres 011 et 012 suffit ? On constate sur les années précédentes qu'on a une tendance, contenue mais régulière, à l'augmentation. Depuis 2014 cela représente une hausse de 2 millions €. Le simple fait de contenir ne pourra pas suffire surtout avec ce contexte contraint. En face, les dépenses d'investissement baissent de manière assez tendancielle, ce qui nous interroge. S'agit-il d'une volonté politique ou alors les investissements principaux ont déjà été faits ? Est-ce une contrainte au niveau des marges de manœuvre pour mener à bien les investissements ? En parlant d'investissement, il s'agit des dépenses d'équipement, donc les vraies dépenses d'investissement hors écriture d'ordre.

On diverge avec l'analyse de M. MATTEUDI puisque dans ces grands équilibres budgétaires nous n'y sommes pas.

Sur le fond des investissements, la tâche est rendue ardue de nous positionner. Lors du DOB il avait été souligné la question du choix de la rue Michâtel.

Nous restons parmi 221 villes retenues. Est-ce qu'il faudra batailler avec ces villes pour accrocher plus ou moins les subventions ? On ne sait pas comment le dispositif va ensuite s'établir, mais vu les sommes annoncées nous sommes potentiellement sur un montant de 5,5 millions € par an et par ville, ce qui est énorme. Aussi, notre point de vigilance est que dans la mesure du possible ces financements soient fléchés vers la requalification du centre médiéval.

Pour les raisons exposées et comme l'année dernière, nous voterons contre ce budget.

M. HARMAND répond à M. MANGEOT en indiquant que les dépenses d'investissement n'ont pas baissé. Le niveau reste à peu près égal depuis le début du mandat en 2014.

Concernant le fonctionnement, vous affirmez que le chapitre 011 est contenu. Il n'est pas contenu, il est en diminution. En revanche, il est vrai qu'on contient le chapitre 012 tout en prenant en compte des directives nationales imposées, le glissement vieillesse technicité, l'augmentation de la CSG... Toutes les collectivités connaissent cette hausse tendancielle.

Pour l'opération Action Cœur de Ville, les subventions qui seront accordées ne pourront concerner que les opérations du centre-ville. Nous ne pouvons pas les utiliser pour autre chose. De plus, la Ville de Toul est définitivement retenue dans le dispositif et sera aidée, ce n'est pas une sélection. Maintenant, nous souhaitons savoir ce que contient ce dispositif : les aides accordées ? Du taux zéro ? De l'ingénierie ? Nous sommes désormais au stade de

l'opérationnalité de notre projet. La Caisse des Dépôts et consignations jouera un rôle important dans le cadre de cette opération Cœur de Ville. Beaucoup de questions subsistent concernant les montants, la provenance des fonds, et leur versement. Au final, le fait d'être retenu dans le programme ne peut être que du positif pour la suite.

Pourquoi avez-vous voté pour le budget il y a 2 ans et non aujourd'hui ? Nous maintenons nos dépenses d'équipements. Et une partie de ces dépenses ne se retrouvent pas dans les dépenses d'investissement, nous avons énormément de travaux en régie, d'entretien des bâtiments et qui s'inscrivent en fonctionnement. Ne vous focalisez pas sur les lignes de dépenses d'équipement. Nous avons fait un effort considérable sur le chapitre 011 tout en maintenant un haut niveau de dépenses d'équipement.

Je vous remercie d'avoir souligné la volonté de contenir les dépenses de fonctionnement mais le niveau d'investissement est toujours à un bon niveau.

Concernant la répartition des fonds entre les 222 communes Action Cœur de Ville, il y a une diversité de communes avec des populations différentes et surtout dans des situations pires que la Ville de Toul. Notre taux de vacance commerciale est par exemple plus faible que la moyenne de la strate.

Après avis favorable de la commission « Finances, Personnel », le Conseil Municipal vote, à la majorité, le budget primitif 2018 par chapitre et sans opérations détaillées pour la section d'investissement, et par chapitre pour la section de fonctionnement.

Mme MASNET-OZDEMIR s'abstenant,
Mmes CARRIER, LAGARDE, MM. MANGEOT, BAUER, STEINBACH et son pouvoir votant contre.

Vous trouverez, ci-annexée, la présentation générale du Budget Primitif 2018.

Le Budget Primitif 2018 est consultable en Mairie, au service Finances aux heures ouvrables.

e. Taxes fiscales pour l'année 2018.

Compte tenu de l'actualisation des bases fiscales (loi de finances 2018 : +1.2 %), transmise par les services de l'Etat, le total des produits des impositions fiscales (3 taxes) est estimé à 8 258 331 €.

Dans un souci de préservation du pouvoir d'achat des ménages toulousains, et après avis favorable de la commission « Finances, Personnel », le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas recourir à une augmentation des taux d'imposition et de maintenir ceux votés depuis 2011 à savoir :

CONTRIBUTION	TAUX 2018
Taxe d'habitation	18,57 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,26 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	10,57 %

f. Gestion des AP/CP.

Par délibération du 28 mars 2012, le Conseil municipal a voté le principe de la gestion pluriannuelle des investissements par autorisations de programme et crédits de paiement. Par

délibérations en date des 4 avril et 19 décembre 2017, notre Assemblée a voté son Plan Pluriannuel des Investissements.

Après avis favorable de la commission « Finances, Personnel », le Conseil Municipal prend connaissance de l'état d'avancement des programmes inscrits au titre du PPI nécessitant la présente révision des autorisations de programme et des crédits de paiements des projets suivants :

- Dans le cadre de la reconquête du centre ancien, une nouvelle opération est inscrite en Autorisation de Programme relative à l'aménagement des rues Michâtel, du Docteur Chapuis, Joseph Carez et Lafayette d'un montant de 607 400€.
- Vidéoprotection : hausse de l'autorisation de programme à hauteur de 92 934€ suite à l'actualisation du coût de l'opération et incluant l'aménagement des locaux destinés au centre de supervision urbain.

L'état d'avancement des travaux des opérations ci-dessous nécessite l'ajustement des crédits de paiement :

- Cathédrale : Rénovation des Bas-Côtés Nord et Sud
- Rénovation de la Salle du Trésor
- Effacement de réseaux (avec éclairage public) :
- Renforcement Eclairage Public :

Le tableau des AP/CP se trouve ainsi modifié comme suit :

n° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	TOTAL CUMULE (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement estimés au titre de l'exercice 2018 y compris RAR	Reste à financer pour N+1
Vidéoprotection	353 266,00 €	92 934,00 €	446 200,00 €	5 226,00 €	329 640,00 €	111 334,00 €
Cathédrale : Rénovation des Bas côtés Nord et Sud	1 437 476,08 €		1 437 476,08 €	79 713,70 €	772 862,41 €	584 899,97 €
Rénovation de la Salle du Trésor	113 161,13 €		113 161,13 €	60 240,13 €	46 166,00 €	6 755,00 €
Aménagement des Rues Michâtel/Docteur Chapuis/Joseph Carez/Lafayette		607 400,00 €	607 400,00 €		311 050,00 €	296 350,00 €
Effacement de réseaux (avec éclairage public)	547 200,00 €		547 200,00 €		64 800,00 €	482 400,00 €
Renforcement Eclairage Public	212 400,00 €		212 400,00 €	36 245,68 €	32 400,00 €	143 754,32 €
TOTAL	2 663 503,21 €	700 334,00 €	3 363 837,21 €	181 425,51 €	1 556 918,41 €	1 625 493,29 €

MME ANDRE s'interroge sur l'emplacement du centre de supervision de la vidéoprotection.

M. HARMAND répond à MME ANDRE que le centre de supervision se situera dans les locaux de la police municipale, au sein du centre de ressources.

Après avis favorable de la commission « Finances, Personnel », le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le tableau des AP/CP ci-dessus.

2) FINANCES : SUBVENTION D'EQUILIBRE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dans le cadre du Budget Primitif de l'exercice 2018, une somme de 1 250 000 €, dont 12 058€ affectés au Dispositif de Réussite Educative, a été inscrite en dépense de fonctionnement au compte n° 657362, au titre de la subvention en faveur du Centre Communal d'Action Sociale.

Cette subvention permettra au C.C.A.S. de compléter le financement de l'ensemble des actions prévisionnelles mentionnées au budget primitif et de couvrir ses besoins de trésorerie en attendant le vote du budget du prochain exercice comptable.

Après avis favorable de la commission « Finances, Personnel », le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à procéder au mandatement de cette subvention, au fur et à mesure des besoins de trésorerie du C.C.A.S.

3) FINANCES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

MME LAGARDE s'interroge sur deux associations de danse. L'association Compagnie de danse du Toulinois et Art Scène danse. Art Scène danse est une association qui bouge pas mal et valorise notre ville (St Nicolas, Pâques...) elle fait beaucoup de compétitions avec des personnes nommées au niveau national. Ils mériteraient d'être aidés davantage. Le montant de la subvention de 1 600 € correspond seulement à la location de la salle de l'Arsenal.

M. HARMAND invite avec grand plaisir l'association à venir le rencontrer. Les subventions doivent être équilibrées en fonction du volume d'adhérent et de sa répartition en fonction du nombre de toulinois membres.

M. MANGEOT indique que lors de l'introduction du Maire il était évoqué la politique bienveillante et proactive de la part de la Ville pour les associations. Mais les chiffres présentés mettent en partie en cause ces propos. Depuis le début du mandat c'est 28 000 € en moins pour les associations sportives. Si on compare avec Pont-à-Mousson qui fait partie de la même strate, le total des subventions est presque le même alors qu'ils ont un budget moindre.

M. HARMAND précise que l'enveloppe budgétaire est exactement la même entre cette année et l'année dernière. Il y a seulement 2 000 € d'écart. Cette somme est une provision qui peut être redistribuée dans l'année pour des manifestations exceptionnelles. Il ne faut pas regarder les choses par le bout de la lorgnette. Les subventions ce n'est qu'une partie, il y a une partie en nature qui va au-delà du million d'euro (prêts de locaux, chauffage, mise à disposition du personnel, ordures ménagères, frais de reproduction...). Je ne connais pas les équipements de Pont-à-Mousson. Comparez ce qui est comparable.

Il faut s'adapter à l'évolution des associations : nombre de membres, baisse de niveau dans les compétitions... Il faut une bonne gestion en s'adaptant à l'évolution des associations. C'est de l'argent public et nous avons des comptes à rendre à la population. Il peut y avoir des baisses mais il peut y avoir des hausses. De plus, vous n'avez pas voté l'enveloppe des subventions puisque vous ne votez pas le budget. Vous votez simplement la répartition entre les associations.

M. DE SANTIS confirme que nous ne pouvons pas comparer. On ne peut pas comparer une association en national et une autre qui n'y est pas. Les frais ne sont pas du tout les mêmes (déplacements, arbitrage...). Nous sommes cohérents en répartissant mieux les subventions attribuées. Nous n'avons pas la même vision des choses.

M. HARMAND rappelle qu'Art Scène Danse ne touchait pas de subventions il y a encore quelques années.

MME LARGARDE rappelle que cela ne couvre que la location de la salle alors qu'il y a des coûts de déplacement avec des compétitions nationales.

M. DE SANTIS indique que la Ville met les moyens sur les associations qui se donnent les moyens de réussir et que le travail fournit depuis le début du mandat porte ses fruits.

Après avis favorable de la commission « Finances, Personnel », le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations et organismes suivants :

SPORTS / EDUCATION			
Association	Projets	Réalisé 2017	Montant 2018
1° Compagnie d'Arc du Toulais	Enseignement et pratique du tir à l'Arc, NAP, Forum des Associations, Championnats	950,00 €	950,00 €
	Remplacement des paillons suite au festival Le Jardin du Michel	800,00 €	700,00 €
Actions Développement Plongée	Pratique de la plongée, stages, plongée sportive en piscine, actions vers handisub (personnes en situation de handicap)	1 330,00 €	1 330,00 €
Aikido Club Toulais	Pratique de l'aïkido, NAP, organisation de stages, Forum des associations	760,00 €	760,00 €
AL Toul Badminton	Pratique du badminton, stage de perfectionnement pour les jeunes pendant les vacances, championnat départemental, tournois	950,00 €	950,00 €
ALTCK Club Canoë Kayak	Développement activités 2017 + développement sport en entreprise, vers les familles, organisation challenge régional, projet contrat ville vers les ados.	3 990,00 €	3 990,00 €
	Reconduction accueil centres aérés - 9 séances	1 170,00 €	1 260,00 €
	Achat véhicule 2017	1 500,00 €	
AL Toul Cyclotourisme VTT	Pratiquer et encourager l'activité du cyclisme sur route, VTT et VTC, sportive et culturelle. Participation aux NAP gratuitement	5 000,00 €	5 000,00 €
AL Toul Volley ball	Pratique du volley, championnat et coupe pour la section loisirs	300,00 €	300,00 €
Arts Martiaux Toulais * (Fusion avec l'association Boxing Club de Toul)	Enseignement, pratique et promotion des arts martiaux et sports de combat. Participation forum des associations	7 600,00 €	7 600,00 €
Alliance Judo du Toulais (AJT)	Eduquer, développer, promouvoir et favoriser les activités sportives judo et body self	2 850,00 €	3 250,00 €
Alliance Leucquoise de Judo	Pratique du judo, jujitsu en loisirs et compétitions	3 800,00 €	3 800,00 €

AS Haltérophilie Force de Toul	Initiation et pratique de l'haltérophilie et musculation. Cours en salle de sports	1 425,00 €	1 425,00 €
ASC Toul Ecrouves Tennis de Table	Initiation, formation, pratique du tennis de table en loisirs et compétitions	1 140,00 €	1 140,00 €
Billard Club Toulois	Enseignement, promotion, initiation et perfectionnement de la pratique du billard. Intervention gratuite sur les NAP, centre aéré, école de billard...	750,00 €	750,00 €
Noble Art Toulois (Boxe Anglaise Touloise)	Boxe anglaise en compétition et en loisir. Organisation d'un gala annuel à l'Arsenal	1 140,00 €	1 140,00 €
Cercle d'Escrime de Toul *	Pratique et enseignement de l'escrime	7 125,00 €	7 125,00 €
Cœur et Entretien Physique Adapté Toul-Chaudeney	Activités physiques de loisirs pour tous	475,00 €	475,00 €
Club Bouliste Toulois	Pratique de la lyonnaise, créer et développer des liens d'amitié	950,00 €	950,00 €
Club Patinage Artistique Toulois	Poursuite formation 2 nouvelles monitrices. Gala de patinage	1 140,00 €	1 140,00 €
Espérance Toul Basket *	Initiation et pratique du basket. Organisation de stages , continuité pour labellisation école de basket	23 800,00 €	21 800,00 €
Espérance Toul section Tir	Tir sportif carabine et pistolet, participation concours, championnats nationaux et internationaux	2 375,00 €	2 375,00 €
Football Club de Toul *	Compétitions officielles de football, amicaux, formations, tournois, football en salle	18 150,00 €	16 150,00 €
	Organisation d'un tournoi régional U11		500,00 €
Mouvement de la jeunesse Franco-turque de Toul	Activités sportives diverses (futsal, musculation). Participation à la vie du quartier	1 900,00 €	1 900,00 €
Moto Club Le Flirotin	Sorties en groupe, participation aux Roses de l'Espoir	600,00 €	600,00 €
Espérance Toul Gymnastique *	Pratiquer et encourager l'activité gymnique sportive ou de loisirs et d'éveil	6 175,00 €	6 175,00 €
Gymnastique Volontaire	Gymnastique d'entretien non compétitive et adaptée à tous les âges	380,00 €	380,00 €
Golf d'Avrainville	Organisation de la pratique du golf et de diverses animations destinées à développer ce sport. Participation forum des associations	400,00 €	400,00 €
	Formation pour jardinier	150,00 €	
Jeunesse active	Favoriser l'intégration sociale des jeunes au sein du quartier	3 744,00 €	3 700,00 €
	Organisation d'un voyage pédagogique		800,00 €
Jeunes Citoyens en Action *	Promouvoir et développer la pratique du sport, sensibilisation des jeunes face à la délinquance ou l'exclusion	16 150,00 €	16 150,00 €
Karaté Club de Toul	Enseigner et promouvoir le karaté et les arts martiaux affinitaires	760,00 €	760,00 €

Nouvelle Génération Toulaise	Promouvoir la pratique et développer le football sur Toul	7 800,00 €	7 800,00 €
Randonnées Tuloises	Randonnées pédestres 2/semaine. Marche nordique. Sport insertion	300,00 €	400,00 €
Team Pérèle Compet (nouvelle en 2018)	Demande exceptionnelle - Pratique de l'équitation afin de créer des liens d'amitié. Participation aux Championnats de France en 2018		400,00 €
Tennis Club de Toul *	Promouvoir le tennis de loisirs et de compétition	7 600,00 €	7 600,00 €
Toul Handball Club *	Pratique et développement du handball	7 600,00 €	7 600,00 €
	Projet "Grand stade" rencontre scolaire	250,00 €	500,00 €
Touring Plongée Nancy Toul	Découverte, pratique régulière des activités subaquatiques en piscine, fosse, milieux naturels	760,00 €	760,00 €
Triathlon Toul Team	Activités sportives vélo, marche, natation	475,00 €	475,00 €
	Organisation RUN & BIKE	500,00 €	400,00 €
Twirling Club de Toul	Pratique du twirling bâtons, participations aux compétitions départementales, régionales ou nationales	1 425,00 €	1 425,00 €
Union Sportive Valcourt	Favoriser la pratique du volley ball, participation aux championnats départementaux OPEN...	285,00 €	285,00 €
Union Sportive de Toul Athlétisme *	Développement, connaissance et reconnaissance de l'athlétisme. 6 jours du Toulais, interclubs...	8 075,00 €	8 075,00 €
	10 km de Toul + "Octobre rose"	3 000,00 €	2 000,00 €
US TOUL Aviron *	Forum des Associations, Tête de rivière, régates, championnats de France, d'Europe, du Monde	18 050,00 €	16 050,00 €
US Toul Natation *	Pratique de la natation. Participations aux compétitions, organisation de stages. Opération "J'apprends à nager"	7 600,00 €	7 800,00 €
	2ème meeting des Leuques - Eveil aquatique (18 mois à 4 ans)		800,00 €
DDEN	Coordination, formation et information des DDEN	135,00 €	135,00 €
AS Ecole PM Curie	Participation à USEP, rencontres inter-classes	430,00 €	430,00 €
AS. M. HUMBERT	Former à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie par la pratique d'activités sportives	190,00 €	190,00 €
AS. Et Culturelle LA SAPINIERE	Activités diverses pour l'école : marché de Noël, Fête des mères...	570,00 €	550,00 €
	40ème anniversaire de l'école	500,00 €	
AS. JB Vatelot	Activités UGSEL département, région : cross, tennis de table, badminton...	475,00 €	475,00 €
AS. Collège Rigny	Activités autour du sport : VTT, futsal, Basket, natation, badminton, step...	665,00 €	665,00 €
AS. Collège Valcourt	Activités autour du sport, loisirs, compétitions, formations juges arbitres	665,00 €	665,00 €
	Participation championnat de France UNSS de cross à Toulouse		150,00 €

AS. Collège Croix de Metz	Natation, cross, tir à l'arc, gymnastique sportive, zumba-step, volley, badminton, tennis de table, athlétisme et préparation Olympiades 2018 à Nancy	855,00 €	665,00 €
AS. Lycée Majorelle	Entraînements et compétitions en badminton et volley ball, compétitions de cross...	760,00 €	760,00 €
AS. LPR Toul	Rencontre inter-classes, sorties ski, accrobranches...	665,00 €	665,00 €
AS. St Mansuy	Promotion et pratique d'activités sportives physiques et socioculturelles visant l'éducation globale des enfants scolarisés à St Mansuy et St Michel	330,00 €	330,00 €
Association Michel Dinet	Initier des projets dans le cadre de la fraternité	200,00 €	200,00 €
SOUS-TOTAL SPORTS / EDUCATION		190 879,00 €	183 975,00 €

CULTUREL			
Association	Projets	Réalisé 2017	Montant 2018
Radio Déclic *	Promotions de Toul et ses services : médiathèque, ludothèque, CITEA, culture, Arsenal..., projets socioculturels	2 900,00 €	3 000,00 €
Club Philatélique du Toulois	Promotion de la philatélie, ateliers avec le Musée	400,00 €	400,00 €
	Fête départementale du timbre et exposition de voitures anciennes les 10 et 11 mars 2018 + Frais logistiques manifestation nationale 2016 (régularisation)		2 400,00 €
Club de Scrabble	Parties de scrabble dans les foyers de personnes âgées, participation aux tournois régionaux et nationaux, organisation de tournois	300,00 €	300,00 €
J.E.A.N	Joutes et activités nautiques (7 et 8/07), buvettes, promotion des joutes nautiques dans le Toulais	950,00 €	950,00 €
Cercle d'Etudes du Toulais	Organisation de conférences publiques, du Prix Moselly, visites culturelles...	300,00 €	300,00 €
Etudes Tuloises	Publications trimestrielles, revues "Etudes tuloises"	1 900,00 €	1 900,00 €
Les Amis du Musée de Toul	Conférences buffet, 2 voyages, dons au Musée, organisation des 30 ans de l'association	600,00 €	600,00 €
Jeunes Amis du Musée	Animations lors de la Nuit des Musées et pour Halloween Nouveauté 2018 : sorties culturelles	200,00 €	200,00 €
Lyre Tuloise	Recherche d'un chef, recrutement de musiciens, développement du répertoire, rénovation du local, commémoration 1918	3 800,00 €	3 800,00 €

Chorale à Cœur Joie	Concert de printemps, concert dans le cadre des commémorations 1918, participation au concert d'anniversaire des Chanteurs de Toul	700,00 €	700,00 €
Chorale Chantemai	Fête de la musique, concert au temple protestant	700,00 €	500,00 €
Compagnie de Danse du Toulinois *	Préparation du ballet "La veuve joyeuse" avec en première partie les ateliers de jazz et de hip-hop	3 850,00 €	3 850,00 €
Les Amis des Arts du Toulinois	Participation au centenaire de l'armistice et aux journées du patrimoine	700,00 €	700,00 €
Théâtre du Moulin *	3 spectacles dans l'année, stages lumière, stage son	4 000,00 €	4 000,00 €
Tota Compania *	Ateliers et représentations amateurs, stages de théâtre, spectacle dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, semaine d'actions et d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, prestations dans les lycées, spectacles estivaux	18 000,00 €	18 000,00 €
	Demande de subvention exceptionnelle - Rencarts de printemps 2018	3 500,00 €	3 500,00 €
MJC *	Ecole de musique, activités jeunes/ados, activités adultes (tricot, poterie..), conférences d'histoires, cycle d'initiation (calligraphie, œnologie..). Participe aux nouvelles activités périscolaires (contre rémunération).	59 000,00 €	59 421,00 €
	Demande de subvention exceptionnelle - Poursuite de l'opération Orchestre à l'école du REP de Toul	5 000,00 €	6 200,00 €
	Demande de subvention exceptionnelle - Manifestation Fratchernité		3 000,00 €
Phil'Arts	Conférences, expositions d'affiches	300,00 €	300,00 €
	Spectacle "14 auteurs pour 14-18"		
Résistants du Toulinois	Manifestations patriotiques, conférences, témoignages auprès des scolaires	150,00 €	150,00 €
Scouts et guides de France	Projets jeunes et formation pour les adultes (vivre dans la nature, ouverture aux autres, respect d'autrui, ouverture d'une ronde farfadet) et les 17-21 ans partiront en Bolivie un mois pour une action humanitaire	800,00 €	800,00 €
Souvenir Français	Commémoration de l'armistice 1918 en lien avec la Ville de Toul, interventions dans les écoles	700,00 €	700,00 €
Comité de Loisirs des Agents de la Ville et du CCAS	Organisation de sorties, voyages et actions à destination du personnel et de leur famille	14 500,00 €	14 500,00 €

Lidbeau - Chapelle Templière	Journées de travaux, édition de la revue Liberum donum, participation aux événements locaux, poursuite des travaux, renouvellement des produits	500,00 €	500,00 €
	Pièce de théâtre "Si les pierres pouvaient parler"		4 000,00 €
Groupe Photo Malraux	Reportages, expositions, participation aux manifestations de la ville de Toul, formation	500,00 €	700,00 €
	Organisation du 7ème concours photo	200,00 €	
Tool's Rockers	4ème édition de la manifestation Crazy Night Rockers, organisation de concerts dans les bars du Toulouais	1 400,00 €	1 400,00 €
Compagnie du Sens Caché	Ateliers adultes, insertion, enfants, mission locale, éducation nationale Spectacles, participation à la manifestation Fratchernité avec la MJC, achat matériels, développement	1 500,00 €	2 000,00 €
	Fabrication d'un char pour la St Nicolas, en lien avec le thème global, direction artistique du défilé	1 500,00 €	1 000,00 €
Comité des Fêtes de Toul	Salon des Vins, salon du savoir-faire, buvette du son et lumière 2018	2 400,00 €	2 400,00 €
ART SCENE DANSE	Développement du partenariat avec l'AEIM54, adhésions aux fédérations de danse, animations culturelles de la ville et des environs	1 600,00 €	1 600,00 €
Une Oasis, une Ecole	Aménagement d'un jardin d'enfants, mise en place d'une activité scolaire, aide alimentaire, partenariat avec les écoles, distribution d'eau	500,00 €	500,00 €
Toul Accueil	Création d'un site internet, restructuration des activités, création de nouvelles activités	200,00 €	500,00 €
SOUS-TOTAL CULTUREL		133 950,00 €	144 771,00 €

COMMERCE			
Association	Projets	Réalisé 2017	Montant 2018
Les Vitrines Touloises	Actions 2017 reconduites + Coupe du Monde de football + Nocturnes des commerçants Toulouais avec brocante en centre-ville + Soirée dansante (repas des commerçants) + Halloween + Participation aux initiatives municipales "Fleurissement des commerces en vue de l'obtention de la 4ème fleur" + Ouverture des brasseries en soirée pour le spectacle son & lumières + Accueil des spectateurs du JDM par des animations commerciales	12 000,00 €	13 000,00 €
SOUS-TOTAL COMMERCE		12 000,00 €	13 000,00 €

SOCIAL			
Association	Projets	Réalisé 2017	Montant 2018
Actie-Services	Elle entre dans le champ de l'insertion par l'Activité Economique et de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle a pour objet l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières en vue de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant à titre onéreux à disposition de personnes physiques ou morales.	4 750,00 €	4 750,00 €
Allo Bébé	Association caritative venant en aide aux jeunes enfants de la naissance à 2 ans dont les parents ont peu de ressources. Distribution au cours de l'année d'alimentations spécifiques, de vêtements, de produits d'hygiène, de matériel puériculture...	1 000,00 €	1 000,00 €
Amicale des donneurs de sang	Promouvoir le don du sang, les dons de moelle osseuse et organiser les collectes de sang à Toul.	1 900,00 €	500,00 €
ART de Toul - Association des Retraités du Toulinois	Distributions des colis, gouters, loto et voyages...	3 000,00 €	2 800,00 €
ASCMT - Association Socio-Culturelle des Maghrébins du Toulinois	Activités socio-culturelles, activités cuisine-jardin, cours de langue arabe / scolarisation, sorties pédagogiques, aides aux personnes âgées contre l'isolement, animation de quartier.	5 700,00 €	5 700,00 €
CIDFF Centre d'info sur droits des femmes et des familles	Exercer une mission d'intérêt général confiée par les services de l'Etat en vue de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Le centre informe, oriente et accompagne les publics dans les domaines de l'accès aux droits, la lutte contre les violences sexistes, le soutien à la parentalité, l'emploi, la formation, l'accès aux droits et à la santé.	5 700,00 €	5 700,00 €
Club d'animation Saint Charles	Promouvoir et favoriser toutes les recherches de la vie sociale des résidents âgées au centre hospitalier St-Charles. Soutenir financièrement les projets-actions mises en place par le service animation du pôle gériatrique du centre hospitalier St-Charles.	1 700,00 €	1 700,00 €

Femmes Relais	Intégration et insertion des ressortissants étrangers et primo arrivants par l'apprentissage du français. Différents ateliers sont et vont être mis en place : jardinage, cuisine, fitness, marche à pied, informatique, cours de français, dentelles au fuseau, cours de piscine. Une médiatrice, un service civique et des bénévoles favorisent l'insertion en les aidant à communiquer avec les organismes d'Etat et autres institutions.	6 000,00 €	6 000,00 €
	Subvention exceptionnelle voyage humanitaire		1 000,00 €
Mosaïque	Favoriser les relations familles-école pour améliorer la réussite scolaire et de lutter contre l'illettrisme, éduquer à la citoyenneté et accompagner les parents dans leur rôle éducatif. Elle met en place des actions permettant de développer l'ouverture culturelle et le lien social.	9 600,00 €	9 700,00 €
	Coordination du Réseau Parentalité du Toulouais	1 800,00 €	2 000,00 €
Club des Seniors de la Ville de Toul	Animations et activités en faveur des seniors à partir de 55 ans pour éviter l'isolement et encourager les échanges (jeux-travaux manuels, repas-gouters à thème, danses country et salon, sorties-séjours...).	4 500,00 €	4 500,00 €
PAR HAND 54	L'Association d'handicapés de parents et sympathisants a pour but de rassembler les parents d'handicapés et les adultes handicapés afin de les aider dans toutes les opérations favorisant l'insertion des handicapés adultes dans la vie active, promouvoir ou soutenir les actions leur facilitant la vie courante.	150,00 €	150,00 €
APIC - Association Promotion Insertion Chantier (Roues Libres)	L'Association Promotion Insertion Chantier propose un chantier d'insertion permanent ouvert à des personnes rencontrant des difficultés d'accès à un emploi et éligibles au contrat à durée déterminée d'insertion.	350,00 €	350,00 €
Secours Catholique	Venir en aide aux personnes en situation de précarité.	610,00 €	620,00 €
Croix Rouge - Comité de Toul	Venir en aide aux personnes en difficultés, actions humanitaires et sociales, secourisme,...	2 200,00 €	2 000,00 €
Comité Toulouais Promotion Santé	Susciter et développer un programme de prévention centré sur le thème "Environnement individuel et santé "dans le Toulouais et à Toul.	475,00 €	475,00 €
Une Rose/Un espoir	Collecter des dons pour la ligue contre le cancer de Lorraine	800,00 €	800,00 €
ARELIA	Subvention exceptionnelle : marché solidaire de Noël	600,00 €	

NOS TISSAGES	Conseil Citoyen. Favoriser l'expression des habitants de la Ville, réunir les habitants et valoriser les idées exprimées, favoriser les rencontres des habitants, participer aux instances de pilotage du contrat de ville...		1 000,00 €
SOUS-TOTAL SOCIAL		62 085,00 €	50 745,00 €
TOTAL		398 914,00 €	392 491,00 €

Subventions versées en bons d'achats			
Restaurants du Cœur de Meurthe et Moselle	Objet : Venir en aide aux personnes en difficultés, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion notamment par la distribution de denrées et d'une manière générale par toute action d'insertion dans la vie sociale et l'activité économique.	1 996,13 €	2 000,00 €
Croix Rouge - Comité de Toul	Objet : Venir en aide aux personnes en difficultés, actions humanitaires et sociales, secourisme...	2 000,00 €	2 200,00 €
TOTAL		3 996,13 €	4 200,00 €

* Il est rappelé que toute subvention accordée à une association ou à un organisme faisant l'objet d'une convention avec la Ville est versée selon les modalités définies préalablement dans cette convention.

Ne prennent pas part au vote pour les associations suivantes :

M. HARMAND : Club Philatélique du Toulais, Les Amis du Musée de Toul, Etudes tuloises ;
Mme LE PIOUFF : Croix Rouge, CTPS ; Mme BRETENOUX : MJC Toul ; M. HOWALD : Amis du Musée, CELT, Etudes tuloises ; Mme ASSFELD-LAMAZE : CTPS, UST Athlétisme ; Mme LALEVEE : Croix Rouge, CTPS, Amis du Musée ; Mme ALLOUCHI-GHAZZALE : Femmes Relais ; M. VERGEOT : MJC Toul ; M. GAUVIN : Amis des Arts ; Mme GAY : CTPS ; Mme GUEGUEN : Croix Rouge, CTPS ; M. SCHILLING : ART, Croix Rouge ; Mme EZAROIL : AJAC ; Mme MASSENET-OZDEMIR : Les Vitrines tuloises ; M. STEINBACH : CELT, Etudes Tuloises, Amis du Musée.

4) FINANCES : CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CONTENTIEUX

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L2121-29, L2321-2, L2322-2, et R2321-2,

Vu la délibération N°2017/09.26/6 de la séance du 26 septembre 2017 portant sur la constitution d'une provision.

En application du code général des collectivités territoriales, la constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire pour les communes. Il convient de constituer une provision, par délibération, dès qu'il apparaît un risque de nature à conduire la Commune à verser une somme d'argent significative. Ces provisions sont constituées à partir du montant

estimé par la collectivité en fonction de la charge qui pourrait résulter du risque financier encouru.

Lors de la séance du 26 septembre 2017, le conseil municipal a approuvé la constitution d'une provision d'un montant de 35 000 € pour faire face au risque financier encouru suite à un contentieux opposant un agent à la Ville de Toul.

Le jugement du tribunal administratif étant intervenu peu après la décision de constituer une provision, cette dernière n'a pas été constituée.

Un nouveau recours pour excès de pouvoir a été déposé par le même agent à l'encontre de la Ville de Toul afin d'annuler l'arrêté du Maire du 25 octobre 2017 concernant la réintégration de l'agent à compter du 8 mars 2016 en position de maladie ordinaire rémunérée à demi-traitement.

Au vu des éléments qui précèdent et considérant que l'estimation de la provision est établie en fonction de la nature des recours, il convient de constituer une provision d'un montant de 16 500 €.

Après avis favorable de la commission « Finances, Personnel », le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la constitution sur l'exercice 2018 d'une provision d'un montant de 16 500€ au compte « 6875 - Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels. »
- Précise que la provision sera maintenue, en l'ajustant si nécessaire, jusqu'à ce que les jugements soient devenus définitifs ; que la provision destinée à couvrir la charge probable résultant des litiges en cours sera désormais systématiquement réévaluée en fin d'exercice.
- Autorise Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint délégué, à prendre toutes dispositions relatives à ce dossier et à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5) FINANCES : AJUSTEMENT D'UNE PROVISION POUR CONTENTIEUX

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L2121-29, L2321-2, L2322-2, et R2321-2,

En application du code général des collectivités territoriales, la constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire pour les communes. Il convient de constituer une provision, par délibération, dès qu'il apparaît un risque de nature à conduire la Commune à verser une somme d'argent significative. Ces provisions sont constituées à partir du montant estimé par la collectivité en fonction de la charge qui pourrait résulter du risque financier encouru.

En 2016, la Commune a constitué une provision à hauteur de 6 000 € dans le cadre du contentieux portant sur des défauts de construction et d'aménagement de la Salle de l'Arsenal. Suite à de nouvelles expertises réalisées, il est proposé d'ajuster à la hausse de 2 000 € la provision afin de la porter à 8 000 €.

Après avis favorable de la commission « Finances, Personnel », le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'ajustement de la constitution sur l'exercice 2018 d'un montant de 2 000€ pour la porter à 8 000 € au compte « 6875 - Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels. »
- Précise que la provision sera maintenue, en l'ajustant si nécessaire, jusqu'à ce que les jugements soient devenus définitifs ; que la provision destinée à couvrir la charge probable résultant des litiges en cours sera désormais systématiquement réévaluée en fin d'exercice.
- Autorise Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint délégué, à prendre toutes dispositions relatives à ce dossier et à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

M. BAUER demande s'il y a des nouvelles des expertises de la Salle de l'Arsenal.

M. HARMAND répond à M. BAUER qu'un expert est passé le samedi 7 avril pour les mauvaises odeurs et que le rapport est attendu. Cela suit son cours.

6) DEVELOPPEMENT CULTUREL : CATALOGUE DE L'EXPOSITION « TVLLO » - TARIFICATION

Dans le cadre de l'exposition consacrée aux collections numismatiques du Musée d'Art et d'Histoire de Toul, une publication est prévue à cette occasion, format 17x24 cm, environ 80 pages, dans la série des Cahiers du Patrimoine Toulinois. Cette exposition gratuite, organisée par le Musée avec les agents chargés du récolement, aura lieu du 12 mai au 16 septembre 2018.

Un quota de 300 exemplaires est prévu à l'édition dont 160 à la vente au prix de 12 € pièce et 8 € aux diffuseurs. 140 ouvrages non soumis à la vente sont réservés à la Ville de Toul.

Après avis favorable de la commission « Développement culturel », Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les dispositions ci-dessus.

7) EDUCATION : MISE A JOUR DU PERIMETRE SCOLAIRE

Le périmètre scolaire a pour but l'identification d'une école maternelle et d'une école élémentaire de proximité en fonction du lieu de résidence des familles.

Après échanges avec l'Education nationale, notamment les directeurs et les directrices d'écoles concernées, pour une répartition plus équilibrée des élèves, il est proposé de réviser le périmètre scolaire et d'intégrer les nouvelles voies comme suit :

- Bâtiments DEBUSSY / GOUNOD / SAINT SAËNS (rue de La Liberté)
 - Maternelle : rattachement à l'école Régina et retrait de l'école Jean Feidt
 - Elémentaire : maintien à l'école Pierre et Marie Curie
- Bâtiments CHARPENTIER / DELIBES / GANNE / LECOQ / MESSAGER (rue Henri Loritz / avenue des Leuques)
 - Maternelle : maintien à l'école Jean Feidt
 - Elémentaire : rattachement à l'école Maurice Humbert et retrait de l'école Pierre et Marie Curie.
- Bâtiments AUDRAN / CHABRIER / THOMAS (rue Louis Majorelle)

- Maternelle : maintien à l'école maternelle Jean Feidt
- Elémentaire : rattachement à l'école Pierre et Marie Curie et retrait de l'école Maurice Humbert
- Rue Marie-Jeanne ROBERT-RORE
 - Maternelle : école Saint-Evre
 - Elémentaire : école Saint-Evre
- Rue Simone VEIL
 - Maternelle : école Gouvion Saint-Cyr
 - Elémentaire : école Saint-Mansuy

La mise à jour du périmètre scolaire sera effective à compter du 15 avril 2018.

Après avis favorable de la commission « Education, Enfance, Jeunesse et Vie sportive », le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les ajustements de sectorisation tels que prévus ci-dessus, les autres dispositions de la carte scolaire demeurant inchangées.

8) VIE CITOYENNE : ACTIONS PEDAGOGIQUES AUTOUR DU RUCHER URBAIN – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Sensible à la préservation de la biodiversité en ville, la Municipalité a souhaité installer, dès 2015, un rucher urbain s'entourant, pour ce faire, de plusieurs partenaires et de bénévoles qui œuvrent à son entretien tout au long de l'année.

L'activité autour de ces ruches s'est bien développée et, signe de son engagement, la Collectivité adhère également au programme national « Abeille sentinelle de l'environnement ».

Plusieurs actions autour du rucher urbain sont au programme de cette année 2018 et particulièrement une participation de la Ville à la manifestation nationale APIDAYS au mois de juin prochain sur la thématique du lien entre l'abeille et l'alimentation via la pollinisation. Plusieurs ateliers et animations sont prévus au programme de cette journée ouverte à tous : atelier de dégustation de miel, démonstrations, quizz, film, expositions...

Par ailleurs, la Ville organisera plusieurs visites de son rucher à destination d'associations locales et, pour la première fois cette année, des enfants des accueils de loisirs (ACM).

En ce qu'elles s'inscrivent dans une politique volontariste en matière de développement durable et permettent de sensibiliser les citoyens à la préservation de l'environnement, de telles actions dont le montant prévisionnel est estimé à 8 172 € TTC, sont susceptibles de recevoir le soutien financier des partenaires institutionnels de la Ville et notamment le Département au titre des Contrats Territoires Solidaires.

Afin de permettre à la commune de prétendre à une subvention au taux maximum possible auprès de ses partenaires financiers pour cette opération, et après avis favorable de la commission « Participation, Vie Citoyenne et Attractivité de la Ville », le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches, signer tous actes et solliciter toutes subventions afférentes auprès des partenaires et dispositifs suivants :

Conseil Départemental au titre du CTS, Conseil Régional, Europe au titre de LEADER ainsi qu'après de tout autre financeur public ou privé.

9) VIE CITOYENNE : STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE – CREATION D'UNE COMMISSION CONCESSION

Par délibération en date du 20 mars 2018, le Conseil Municipal a retenu comme mode de gestion pour le stationnement payant sur voirie la concession de service public.

Une commission doit se réunir pour procéder à l'ouverture des plis et à l'examen des candidatures et des offres. Au vu de l'avis de la commission, l'autorité habilitée à signer la convention peut organiser librement une négociation avec un ou plusieurs candidats dans les conditions prévues par l'article 46 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession. Le rapport de la commission est transmis à l'assemblée délibérante par l'autorité habilitée à signer la convention de concession.

Il est donc proposé d'instituer une commission concession spécialement intéressée aux questions du stationnement.

En application de l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3500 habitants et plus, la commission est composée du Maire, ou de son représentant, président, et de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Après avis favorable de la commission « Participation, Vie Citoyenne et Attractivité de la Ville », le Conseil Municipal, à la majorité, décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission concession relative au stationnement.

M. ANSTETT votant contre.

M.HARMAND présente les listes pour la commission de concession stationnement.

Après accord du conseil municipal, M. HARMAND procède au vote à main levée.

- La liste « Toul Avenir solidaire/Ensemble pour Toul » présente les candidats suivants :
 - M. BOCANEGRA Jorge, comme membre titulaire
 - Mme VIOT Marie, comme membre titulaire
 - M. MATTEUDI Pascal, comme membre titulaire
 - M. LUCOT Patrick, comme membre titulaire
 - M. HEYOB Olivier, comme membre titulaire

 - Mme LE PIOUFF Lydie, comme membre suppléant
 - M. SCHILLING Guy, comme membre suppléant
 - Mme ANDRE Eliane, comme membre suppléant
 - Mme ASSFELD-LAMAZE Christine, comme membre suppléant
 - Mme GUEGUEN Marie, comme membre suppléant

- La liste « Union pour Toul » présente les candidats suivants :
 - M. STEINBACH Daniel, comme membre titulaire
 - Mme LAGARDE Stéphanie, comme membre titulaire
 - M. MANGEOT Etienne, comme membre titulaire

- M. VIGNERON Alain, comme membre suppléant
- M. BAUER Thierry, comme membre suppléant
- Mme CARRIER Véronique, comme membre suppléant

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

- Nombre de votants : 32
- Suffrages exprimés : 32

Ainsi répartie :

La liste « Toul Avenir solidaire/Ensemble pour Toul » obtient 25 voix

La liste « Union pour Toul » obtient 7 voix

Quotient électoral = 6,4 (suffrages exprimés / 5 sièges à pourvoir)

A la suite de l'attribution des sièges de quotient et des sièges de restes, la liste « Toul Avenir solidaire/Ensemble pour Toul » obtient 4 sièges et la liste « Union pour Toul » obtient 1 siège.

Sont déclarés élus :

- M. BOCANEGRA
- Mme VIOT
- M. MATTEUDI
- M. LUCOT
- M. STEINBACH, Membres titulaires,

- Mme LE PIOUFF
- M. SCHILLING
- Mme ANDRE
- Mme ASSFELD-LAMAZE
- M. VIGNERON, Membres suppléants,

pour faire partie avec l'autorité habilitée à donner un avis et signer les marchés publics passés par la commune, Président, de la commission concession relatives aux questions du stationnement.

10) COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE CONFORMEMENT A LA DELIBERATION DU 5 AVRIL 2014

(En application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

- ↪ Convention de projet urbain partenarial - secteur Gama - Etablissement de santé des Boucles de la Moselle
- ↪ Convention d'occupation temporaire et privative du domaine public – Kiosque du Port de France – LA CAVE DU DIT VIN SAS
- ↪ Convention de mise à disposition du gymnase Balson – Triathlon Toul Team – 18 mars 2018
- ↪ Convention de mise à disposition du gymnase Maitrepierre – Alliance Judo Toulinois – 25 mars 2018
- ↪ Convention de prêt de véhicule – Alliance Judo Toulinois – Du 23 au 25 mars 2018
- ↪ Convention de mise à disposition du gymnase Balson – US Toul Athlétisme – 25 mars 2018
- ↪ Convention de prêt de 8 véhicules – US Toul Athlétisme – Du 23 mars au 26 mars 2018
- ↪ Convention de mise à disposition du gymnase Balson – MJC de Toul – Du 29 mars au 1^{er} avril 2018
- ↪ Arrêté de péril ordinaire – Immeuble cadastré section AP n° 307, sis 12 rue du Collège à Toul

- ↳ Occupation du domaine public – Terrasses 2018 – Brasserie Les Trois Petits Points
- ↳ Occupation du domaine public – Terrasses 2018 – Jeff de Bruges
- ↳ Occupation du domaine public – Terrasses 2018 – Restaurant Le Commerce
- ↳ Occupation du domaine public – Terrasses 2018 – La Civette
- ↳ Permis de détention d'un chien de 2^{ème} catégorie – BOCKHORN Cindy
- ↳ Permis de détention d'un chien de 2^{ème} catégorie – BOCKHORN Jordan
- ↳ Avenant n°1 convention d'occupation temporaire et privative du domaine public – Kiosque du Port de France – LA CAVE DU DIT VIN SAS

Acceptation d'indemnités de sinistres

N° Sinistre	Objet du sinistre	Compagnie d'assurance	Montant du remboursement
SIN 07/18	Sinistre relatif à la dégradation d'un mât d'éclairage public, le 05 avril 2017 avenue du Général Bigeard - Indemnité différée	AXA	349,56 €
SIN 08/18	Sinistre relatif à une coupure d'électricité à la Salle de l'Arsenal, le 12 septembre 2017 – Franchise déduite	AXA	220,00€

Marchés publics passés en vertu de la délibération du 5 avril 2014

N°	Objet du marché	Titulaire	Montant
CP 18/18	2018/018 – Mission Contrôle Technique – Travaux de mise en accessibilité à l'école primaire Saint Mansuy	APAVE Alsacienne SAS – 3 Rue de l'Euron - 54522 LAXOU	Pour un montant de 980.00 € HT. - La durée prévisionnelle des travaux objet de la mission contrôle technique est d'un mois
CP 19/18	Marché n° 2018/017 – Mission SPS – Travaux de mise en accessibilité à l'école primaire Saint Mansuy	Assistance Conseil Expertise Bâtiment TP SAS (ACEBTP) – 14 Rue de la Poterie CRAN GERVIER- 74960 ANNECY	Pour un montant de 388.00 € HT. - La durée prévisionnelle des travaux objet de la mission SPS est d'un mois.
CP 20/18	2018/019 – Fourniture et pose d'aggrès de fitness extérieurs pour la Ville de Toul	Le marché est attribué à la société E.P.S.L SARL – 173 rue du Maréchal Foch – 67380 LINGOLSHEIM	Pour un montant de 31 650,00 € HT – La date prévisionnelle du début des prestations est fixée au 26 mars 2018. Le délai d'exécution est de 1 mois et 6 semaines.
CP 21/18	Marché n° 2018/020 – Conception et réalisation d'un spectacle d'animation visuel où le son et la lumière mettent en scène la façade arrière et les jardins de l'Hôtel de Ville de Toul dans le cadre des animations et festivités estivales	D'attribuer les prestations similaires du marché de conception et réalisation d'un spectacle d'animation visuel où le son et la lumière mettent en scène la façade arrière et les jardins de l'Hôtel de Ville de Toul dans le cadre des animations et festivités estivales à la société ALIVE EVENTS SAS – 422 rue Pierre et Marie Curie – 54710 LUDRES, attributaire du marché initial	Pour un montant de 99 919,60 € HT
CP 22/18	Marché 2018/021 – Mission SPS – Travaux de réfection et d'aménagement de la voirie et des trottoirs rues Dr Chapuis, Michâtel, J. Carez et Lafayette	Assistance Conseil Expertise Bâtiment TP ENGINEERY SASU (ACE BTP) – 14 Rue de la Poterie - CRAN GEVRIER - 74960 ANNECY	Pour un montant de 2 205.50 € HT
CP 23/18	Marché 2017/088 – Fourniture de tubes et profilés pour le centre technique de la Ville de Toul – Avenant n° 1	Avec la société titulaire GUERMONT WEBER SAS – 879 rue Lavoisier – BP 90043 – 54713 LUDRES CEDEX	Afin d'accepter la variation du prix catalogue pour la première année uniquement.
FIN 01/18	Demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie – Montant 1 000 000€	Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardennes	Durée : 1 an à compter du 1 ^{er} avril 2018
FIN 02/18	Emprunt dit « Contrat de prêt PSPL » de 615 000€ - Restauration des bas-côtés Nord de la Cathédrale Saint-Etienne	Caisse des Dépôts et Consignations	Durée : 40 ans Taux d'intérêt : Livret A + 1%

Le Conseil municipal prend acte de ces décisions.

11) QUESTIONS DIVERSES

M. HARMAND informe sur les élections professionnelles :

Dans le cadre de l'organisation des élections professionnelles pour le CT - CHS de la Ville et du CCAS de Toul prévues le 6 décembre 2018, la Ville souhaite l'accompagnement du CDG54 à travers la mise à disposition d'un de ses agents.

Son intervention se déclinera par un accompagnement dans la rédaction des actes administratifs, les relations avec les organisations syndicales, la vérification du dépôt des listes des candidats, la constitution des bureaux de vote, l'élaboration et la gestion des listes électorales, l'organisation du scrutin et du vote par correspondance ainsi que la gestion des éventuels contentieux

Documents annexés :

➔ Point n° 1d : **Finances** : Budget Général – Budget primitif 2018 et niveau de vote

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h52.



Aide HARMAND
Maire de Toul
Conseiller départemental de Meurthe & Moselle